

## **Les Propositions de Mesures Complémentaires de la FAS pour répondre aux Urgences Sociales.**

Depuis le début de la crise sanitaire et sociale, la mobilisation des pouvoirs publics a été forte pour protéger l'emploi et le pouvoir d'achat de la majorité des ménages, avec notamment une mobilisation massive du chômage partiel et des aides en faveur des entreprises en difficulté. Dans le même temps, près de 20 000 places d'hébergement ont été ouvertes pour proposer une mise à l'abri aux personnes SDF pendant le confinement et les distributions d'aide alimentaire et de tickets service ont été renforcées.

Cependant, la forte augmentation du chômage et du nombre d'allocataire du RSA augure des risques d'amplification de la précarité et les associations doivent répondre aux besoins de nouveaux publics précarisés : jeunes, familles monoparentales, ménages issus des classes moyennes en situation de perte de revenu. Destiné à renforcer le potentiel productif et à terme l'emploi, le plan de relance comporte quelques mesures mais ne concerne que très marginalement les plus pauvres.

Cette situation nécessite d'engager des mesures complémentaires, dans le cadre du Projet de loi de finances 2021, pour répondre aux urgences sociales.

[FAS Propositions PLF 2021](#)